Périmètre et secteurs de l'AVAP :

- Périmètre de l'AVAP
- A. Secteur de l'ancien faubourg Saint-Nicaise.
- B. Secteur de la colline des Maisons de Champagne.
- C. Secteur du quartier Saint-Remi des années 1970.
- D. Secteur cités-jardins du Chemin Vert et de la Verrerie.
- E. Secteur du Moulin de la Housse et des bords de Vesle.

Légende :

1. Architecture à grande valeur patrimoniale.
2. Architecture à valeur patrimoniale.
3. Séquence architecturale de qualité.
4. Espace planté participant au paysage de l'espace public.
5. Front urbain à créer.
6. Elément de patrimoine.
7. Clôture de qualité.
8. Espace urbain (public et privé) de qualité.
9. Espace urbain (public et privé) à requalifier.
10. Espace paysager de qualité.
11. Espace viticole de qualité.
12. Alignements d'arbres de qualité.
13. Vues perspectives à préserver.
14. Vues panoramiques à maintenir.
15. Monuments Historiques
16. Sites naturels classés

VILLE DE REIMS

Document n°6 annexé au Plan Local d'Urbanisme

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Site Patrimonial remarquable de St Nicaise

PLAN DE MISE EN VALEUR

Approuvée le: 14/11/2016

N O E S

0 100 200 m

Echelle 1/3000e
Format A0

une fenêtre sur la ville

Véronique MONSENEGO
architecte/ urbaniste
une fenêtre sur la ville

130 rue de Turenne 75003 PARIS
Téléphone:01 44 59 31 49
agence@unefenetresurlaville.fr
www.unefenetresurlaville.fr